nous l'espérons. (Ecoutez! écoutez!) Nous déposerons également devant le parlement le fruit de nos négociations sur la question des fortifications du pays et sur toutes les matières qui se rattachent aux relations de la Grande-Bretagne avec les Etats-Unis, en ce qui regarde les provinces de l'Amérique du Nord, et au sujet desquelles nous sommes autorisés d'agir par le gouvernement métropolitain. Nous ne savons pas où en seront les négociations entamées par le gouvernement anglais avec celui des Etats-Unis lorsque les chambres seront de nouveau réunies, mais celles-ci auront communication du résultat de la mission de ceux d'entre nous qui vont en Angleterre. Nous leur soumettrons ce que le gouvernement impérial aura décidé après que nous lui aurons exposé l'état des choses dur la question de la confédération en général et en ce qui regarde l'attitude prise par les autres provinces à ce sujet. Nous déposerons aussi devant les chambres le projet des gouvernements locaux pour les deux Canadas, ainsi que ce que nous croyons devoir faire aur les questions des écoles, des défenses et du traité de réciprocité. L'hon, député de Cornwall, voyant le gouvernement décidé à adopter une ligne de conduite ferme et con-Venable à cet égard, se hâte de jeter le doute et de lancer des insinuations malveillantes dans l'esprit des députés de cette chambre ; mais coux-ci ont appris la valeur qu'il fallait attacher aux paroles de l'hon. député depuis qu'on entendu, il y a quelque temps, déclarer, lui le patriote par excellence, au sujet de ce Projet de confédération qui rallie la majorité du Haut-Canada, qu'il le voyait renversé avec une satisfaction pleine de malice. C'est sans donte avec le même sentiment de méchanceté sans cause et sans raison qu'il s'est levé Pour donner à la conduite du gouvernement une interprétation aussi injurieuse. (Ecoutes! écoutes!)

L'Hon. J. S. MACDONALD.—Quoique puisse dire l'honorable procureur-général du Haut-Canada de ma capacité, je crois avoir fait mon chemin comme il a pu faire le sien Dans tous les cas, la chambre me remerciera, l'espère, d'avoir enfin obtenu, en dépit du chatiment que m'a infligé l'honorable monsieur et auquel j'espère survivre comme d'autres semblables, les explications aussi claires que celles que l'honorable procureurgénéral du Haut-Canada a données et l'énoncé du fait que le projet doit encore revenir

devant cette chambre.

L'Hon. A. A. DORION .- L'honorable

procureur-général du Haut-Canada n'a pas dit cela.

L'Hon. J. S. MACDONALD.-Il a dit que, sinon le projet lui-même, du moins tout ce qui s'y rattache, tel que la conatitution des gouvernements locaux, notre quote-part à fournir dans les défenses du pays, et la question des écoles-que l'honorable ministre des finances avait promis de nous soumettre avant la fin de la session actuelle, n'eut été la conduite facheuse du Nouveau-Brunswick; il adéclaré, dis-je, que toutes ces choses seraient remises devant la chambre à la session prochaine et avant la passation finale du projet de confédéra-L'honorable monsieur, dans son premier discours, est loin d'avoir fait une déclaration aussi explicite. On m'accuse maintenant d'avoir été assez dépourvu de patriotisme pour prendre un "malin plaisir" à voir le projet arrêté en chemin; j'ai dit qu'en effet j'éprouvais un malin plaisir à voir que l'hon, monsieur qui avait accusé le gouvernement canadien de mauvaise foi, avait été défait et avait perdu sa charge, et je répète ici que si le projet en question offrait quelque probabilité de pouvoir favoriser les intérêts du peuple de cette province, personne ne se réjouirait autant que moi de le voir adopter. Mais, j'ai toujours cru, comme je le crois encore, que l'on peut continuer de faire fonctionner avec avantage lo régime actuel. Je n'ai jamais voté la fédération non plus que l'union législative.

UN HON. DEPUTE—Non plus que

l'annexion?

L'Hon. J. S. MACDONALD-En effet, je n'ai jamais signé le manifeste annexioniste. (Ecoutes ! écoutes ! on rit.) Je n'ai apprové ni appuyé aucun projet ayant pour but de changer la constitution actuelle, et il sied mal à l'hon, monsieur de m'accuser de manquer de patriotisme parce que je ne orois pas devoir approuver ce projet dans tous ses détails. (Ecoutes! écoutes!) L'hon. monsieur voudrait encore faire croire à la chambre que j'ignorais que ce gouvernement ne pouvait pas traiter directement avec les Etats-Unis de la question de réciprocité; estce qu'il oublie que le seul document qu'une adresse de cette chambre a pu obtenir à ce sujet, est une minute du conseil adressée au secrétaire d'état par moi et mes collègues sur le traité de réciprocité?

L'HON. M. HOLTON-Qu'ont donc fuit

depuis les hon, ministres?

L'Hon. J. S. MAUDONALD-Ils n'ont